

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 7 (1862)
Heft: 10

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE

SUISSE

dirigée par F. LECOMTE, major fédéral.

N° 10

Lausanne, 26 Mai 1862.

VII^e Année

SOMMAIRE. — Valeur de la position de St-Maurice (*suite et fin*). — Correspondance sur la guerre des Etats-Unis. — Nouvelles et chronique.

VALEUR DE LA POSITION DE SAINT-MAURICE.

(*Suite et fin.*)

En général, l'influence de l'annexion de la Savoie du nord sur la défense des passages des Alpes, semble se réduire à ceci, que la France est maintenant à même de préparer ses expéditions beaucoup plus près de nos frontières et de nous surprendre plus facilement. Elle pourrait par une surprise s'emparer de St-Maurice et de Martigny et s'y fortifier. Ce danger là existe sans aucun doute. Mais il n'en faut pas conclure que la place de St-Maurice doive être abandonnée et remplacée par une position en arrière. De tout temps il y a eu des surprises et il y en aura encore. Mais c'est pour cela même qu'on cherche à s'en préserver par des mesures telles que des travaux de fortification. De ce qu'un danger se rapproche on n'en conclut pas qu'il faudrait éloigner ces mesures de précaution, mais bien au contraire qu'il faut les augmenter encore. C'est comme si dans les Grisons on allait se fortifier à Dissentis parce que Zollbrück est trop près de la frontière autrichienne.

Le système suivi jusqu'ici pour la défense du Simplon et qui consiste à intercepter le passage à la France vers l'extrémité inférieure de la route, et à l'Autriche vers son extrémité supérieure, ce système, dis-je, est aussi naturel que raisonnable. De cette manière, la route peut être fermée doublement dans les deux directions. A St-Maurice, les ouvrages sont disposés de manière à pouvoir barrer le passage tant aux Autrichiens qu'aux Français. Il devrait en être de même au défilé